L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 16 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A LOUER.

A LOUER - Cottage No 311 rue Dumaine, entre Reman et Derbigny, ayant 7 chambres. Danziger & Stern, 59 Carondelet.
10 nov—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Sixth District Door, Sash & Blind Factory, Otto Manske propriétaire, vs MM. W. & J. M. Green.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 13,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 16 novembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une petite jument noire.
Un wagon jersey à quatre roues.
Un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL.
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
4 nov—4 9 16

Clement Dabezies vs. Dominique Ayenne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 18,776. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 20me jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7 nov—7 14 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Stuart vs John Klein et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,452—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15nov—15 19 24

Succession de Nicholas Dabovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 nov—14 18 23

Succession de Geo. B. Canby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39.965—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 nov—14 18 23

Succession de Miss Mary Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39.119—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 19

Succession de Lorenzo Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Benjamin Franklin Post a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 nov—7 11 16

Succession de Louis A. Duckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,608—Division C—Attendu que Edward T. Duckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis A. Duckert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov 8 12 17

Succession de Joséphine Fryer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,585.— Division D. — Attendu que Newton Y. Fryer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Fryer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 nov—10 14 19

Succession de Mme Henrietta Davidson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,531.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Davidson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Succession de Jacob Imhof.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,476, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Imhof, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9nov—9 14 18

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,277—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jeremiah J. Roth, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Succession de John Thurman et Mme Rose Trainor sa veuve décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 10,020—Division E.—Attendu que Richard J. Thurman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus John Thurman et Mme Rose Trainor sa veuve décédée, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Succession de Catherine Tyrice, femme de Jos. A. Schultze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,614—Division A—Attendu que Joseph A. Schultze, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Tyrice, femme de Jos. A. Schultze, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8nov—8 12 17

BROWN'S IRON BITTERS
cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 NOVEMBRE—CLASSE No 371
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
22	47	64	11	50	18	67	15	20	9	25	57	43	26

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur nullement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature, Ce 15 novembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.............$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de..	40,000,......	40,000
1 Lot de..	20,000,......	20,000
1 Lot de..	10,000,......	10,000
2 Lots de.	5,000,......	10,000
5 Lots de.	2,000,......	10,000
25 Lots de..	600,......	15,000
100 Lots de..	400,......	40,000
200 Lots de..	200	40,000
300 Lots de..	120,......	36,000
500 Lots de..	80,......	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $200, soit......		$20,000
100 Lots de...$120,	......	12,000
100 Lots de.. $80,	......	8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $40, soit......	$39,960
999 Lots de $40, ...	39,960

3,434 Lots se montant à.... $539,920

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance d'un lot.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un lot de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'ilet No 353, borné par les rues Prytanée, Octavie, Perrier et l'avenue Peters, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure des rues Prytanée et Octavie.

2° **Deux lots de terre,** étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

3° **Un lot de terre,** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

4° **Une certaine portion de terre** située dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 44, borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'avenue Nashville, et mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de trois cents pieds.

5° **Un ilet de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'ilet No 171 borné par les rues St George, St André, Dufossat et Valmont.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 nov - 10 17 24—déc 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Deuxième.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J Castell, ex notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces sept lignes de face rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Moellhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 42 au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire en cette ville. Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm W. Huck par un acte passé pardevant Wm O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures; aussi vitrines, etc.

A. C. Denis, agents, vs J. E. Cavelry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,644 — En vertu d'un ordre de vente daté 13 novembre 1893, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 novembre 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 179 1½ rue Poydras.
Un fort lot de bottes, souliers, pantoufles, caoutchoucs, etc., pour hommes, dames et enfants.
Aussi vitrines, tabourets, desk, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 nov—14 à 18 ino

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank P. Gravely vs. Southern Ice Machine Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,539.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 20 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de la Southern Ice Machine Co. dans l'affaire et la réclamation qui y est faite, de F. P. Stewart (assignee) vs. Jonah Hart et K. J. McDonald, No 37,224 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7nov -7 11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une rare occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif

De l'établissement et du contenu et les installations d'une grande manufacture de savons, etc, etc.

Dans l'affaire de

Geo. W. Doll et als vs J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 novembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'encoignure des rues Magnolia et Première.

Le tout et principalement les machines, installations attirails et tout ce qui y appartient, consistant en une manufacture de savon qui contient et qui se trouvent sur la dite propriété, comprenant une machine à vapeur, chaudières, réservoirs, bouilloires, pompes, palettes, machines, à couper, étagères à savon, moulures, presseoirs, tamis, boîtes et autres articles variés en usage dans une manufacture de savon.

Aussi 2 chevaux gris, 1 jument, 1 mule, 1 float 2 wagons et un lot de harnais.

Aussi un grand lot de procédés en usage pour manufacturer du savon, une grande quantité de suif, huile, fragments, palettes, bois de charpente, bois gras, foins, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

N.B.—Le tout du ci dessus sera offert en bloc, et vendu en entier, ensemble avec le privilège, à partir de deux ans de la formation de la susdite compagnie, d'acheter les deux lots de terre sur lesquels la dite manufacture de savon est située étant dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Première, Clara et Seconde) à $450 par lot, les bâtisses qui s'y trouvent devant être prises pour un prix qui sera fixé par des estimateurs et des parties désintéressées, etc, et au cas où la dite propriété ne serait pas vendue en entier, alors elle sera offerte et vendue au détail.

Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 14 17 20 24

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagen les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

Café-Restaurant de l'Opéra,
Coin Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra Français.
Liqueurs de premier choix—Déjeuners et diners à 25 et 50 cents.
Tous les dimanches, Bouillabaisse; les mercredis Tripes à la Mode de Caen; les vendredis, Ayoli.
14 oct—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Immobilières de valeur et Rémunératives,

—DANS LE—

Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Belle Résidence No 20 rue Bourgogne.

Elégante Résidence No 176 rue St-Charles.

Lot pour bâtir rue Chestnut, près Esther.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,913.

PAR E. CURTIS & CIE, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—MERCREDI, 29 novembre 1893 à midi à la **Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles**, nous vendrons à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, absent sur un congé, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 octobre 1893, la propriété immobilière suivante:

1° **Un lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations, portant le numéro municipal 20 rue **Bourgogne**, situé dans le **Deuxième District** de cette ville; l'ilet borné par les rues **Bourgogne, Dauphine, Canal et Douane,** désigné par la lettre B, sur une esquisse ou un certificat d'arpentage fait par Chas. De Armas, voyer, daté le 19 avril 1867, et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire public, le 6 mai 1867; conformément à la dite esquisse, le dit lot mesure 40 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 29 pieds 3 pouces de profondeur et face à une allée commune au dit lot; et le lot A, sur l'esquisse ci-dessus mentionnée, 3 pieds de large, et ensuite sur une ligne courant à des angles droits vers la rue Douane 1 pied 6 pouces, puis sur une ligne perpendiculaire à la rue Bourgogne et courant vers la rue Dauphine 7 pieds 5 pouces; 36 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue du Canal, et 42 pieds 3 pouces 4 lignes de large sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, ayant salons doubles, salle à manger, 6 chambres à coucher et tout le confort et à un bail jusqu'au 30 sept. 1897 à $75 par mois.

2° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le **Premier District** de cette ville dans l'ilet borné par les rues **St-Charles, Julie, Ste-Marie et Girod,** désigné comme lot 10 sur un plan par L. Bringier, voyer, en date du 19 février 1836, et déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue St-Charles, sur 140 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles s'étendant à la rue **Ste-Marie** ou la rue **Church**, sur laquelle il a une façade de 27 pieds.

La maison est une belle résidence en briques à deux étages, ayant salons doubles, salle à manger, 6 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et tout le confort, et pourrait servir ou comme résidence ou maison d'appartement. Elle devrait rapporter de suite $150 par mois.

3° **Un lot de terre situé dans le Sixième district,** l'ilet borné par les rues Esther, Broadway, Chestnut et Wall, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Esther et Chestnut, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et serait un site bien désirable pour bâtir.

Conditions.—Comptant; les acquéreurs assumeront les taxes pour 1893, et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les plans sont à la Bourse.

22 oct—22 29—nov 5 8 12 15 19 22 25 26 27 28 29

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

Bureau de Jackson Brewing Co.—Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1893.—A une assemblée mensuelle régulière du Bureau de Directeurs, tenue le 9 novembre 1893, un dividende de $8 00 par action a été déclaré, payable à partir du 1er décembre 1893.

Les livres de transferts seront fermés pendant dix jours avant cette date.

JOSEPH HARZ, Secrétaire-Trésorier.
10nov—10 3dim

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 19 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du 1 & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Presse à Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
[illegible] Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des cars, Polygne.
[illegible] Avenue des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION !

CAPITALISTES

— Qui Veulent —

INVESTIR

—ET—

SPECULER !

GRANDE

Vente sans Réserve

—DE—

Propriétés Foncières

Bien Situées et Excesssivement Désirables.

SPLENDIDES PLACEMENTS

— DANS —

La Partie la plus Prospère et qui Prend Journellement de la Valeur dans le

SIXIÈME DISTRICT,

— SUR LES —

Avenues State et Nashville,

Immédiatement dans le Fond du

Parc Rosa et de l'Avenue St-Charles,

— A Proximité des —

Rapid Transit Electric Car Lines.

Ce Splendide Ilet de Terre,

BORNÉ PAR

l'avenue State, les rues Laurel et Patton et la ligne de Burtheville, dans la partie qui s'améliore rapidement et le district bien bâti, et avec double ligne de chars en face

La propriété améliorée et centralement située,

Nos 238 et 238 1½ Avenue Tulane,

Entre Remparts et Bassin, à proximité immédiate de l'édifice nouvellement bâti, connu comme la nouvelle bâtisse des Cours.

A l'encan, avec des conditions faciles et long paiement.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

VEUVE DE SAMUEL JARVIS PETERS, JR.

No 39 977—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI 13 décembre 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 novembre 1893, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° **La propriété de valeur et centralement située,** et bien améliorée Nos 238 et 238 1½ Avenue Tulane, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune ou Avenue Tulane, Gravier, Remparts et Bassin. Le lot est désigné par la lettre E, de l'ilet No 299, conformément à un plan fait par A. de Armas, voyer, en date du 6 mai 1881, et annexé à un acte de séparation des héritiers de John Urain La Villebeuvre exécuteur, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot est composé de tout l'original du lot C, acquis par J. U. La Villebeuvre de C. U. Hinton, conformément à un acte passé pardevant A. A. Baudoin, notaire, le 17 juillet 1851 et est composé de la balance du lot original No 6 (11 pieds 11 pouces sur 80 pieds) et une certaine portion de terre immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite la dite portion de terre mesure sur la ligne qui la sépare du lot "E" premièrement décrit 38 pieds 11 pouces, puis 13 pieds 8 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Gravier pour s'étendant vers la rue Gravier, puis 38 pieds 9 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Bassin, puis 22 pieds 2 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Commune ou avenue Tulane, ou le comprendra mieux en se référant à un plan mentionné au de Armas. La dite portion de terre est la partie du lot original "F", sur le dit plan de A. de Armas.

Les améliorations comprennent une résidence et magasin à un étage avec une bâtisse à deux étages à l'arrière, connus par les numéros municipaux 238 et 238 1½ Avenue Tulane, contenant huit chambres en tout, une cour derrière, citerne, etc.

A un ilet seulement de la rue du Canal, dans le voisinage immédiat de la nouvelle maison de cour et dans le centre commercial, ces magasins et résidences bien situés sont recommandés d'eux-mêmes comme placements sûrs et permanents.

2° **Ce splendide et élevé carré de terrain** avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Marais (maintenant Laurel) et Patton (autrefois Union) et la ligne de Burtheville.

Le dit carré contient vingt lots, numérotés de un à vingt inclusivement, et mesure 300 pieds de face à l'avenue State, 250 pieds et demi de ligne au front à la rue Laurel, 263 pieds 3 pouces 1½ de face à la rue Patton, et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé comme par le plan de J. F. Braun et Cie, constituant un des plus désirables carré de terrains vacants à acheter dans le sixième district. Une double ligne de chars sur le devant. Une localité plus désirable pour des résidences de choix ne peut être trouvée.

Derrière l'avenue St-Charles.

3° **Cette magnifique propriété vacante** sur l'avenue State, entre l'avenue St Charles et le derrière de la ville, immédiatement en arrière du "Rosa Park", étant une part du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St-Patrick, et tous les lots Nos 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32, et une partie du lot No 33. Une partie du lot No 33 et une partie du lot No 34, forment maintenant la rue St-Denis.

Voir le plan de MM. John F. Braun & Co. pour la distribution et les dimensions détaillées. Ces splendides lots de terre font face à l'avenue State et sont situés dans le sixième district de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson, désignés comme ci-dessus numérotés sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, date du 13 de mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881. Les lots 22 à 32 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State sur une profondeur moyenne d'environ 182 pieds, s'étendant sur la partie inférieure de la ligne de Bloomingdale et la partie supérieure de la ligne de Hurstville.

Voir le plan à la Bourse pour les dimensions détaillées.

4° **Ce désirable et bien situé carré de terrain,** avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, autrefois Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville, les rues St-Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale.

Le tout subdivisé en vingt beaux lots à bâtir, comme montré sur le plan de J. F. Braun et Cie, lequel à voir pour les dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites ci dessus sont situées immédiatement derrière la propriété du "Rosa Park" et sont à proximité de la ligne de chars électriques de l'avenue St Charles. Elles sont des sites à bâtir excessivement désirables pour y installer des résidences de choix.

5° **Onze splendides lots de terre** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et en arrière de la ville, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 et 78, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J.U. LaVillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue State, sur des profondeurs s'étendant jusqu'à la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville une distance moyenne d'environ 160 pieds. Voir le plan dressé par J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente, pour le détail des dimensions.

6° **Ce carré de terre très désirable et naturellement très élevé,** situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 80, borné par l'avenue Nashville les rues Long et Breslau et la ligne de division de Bloomingdale, subdivisé en vingt beaux, vastes terrains convenables pour y bâtir, selon un plan de messieurs J. F. Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une façade totale de 300 pieds Avenue Nashville, sur environ 268 pieds de profondeur et de façade sur chacune des rues Long et Breslau.

Les propriétés ici décrites en cinquième et sixième lieu sont contiguës l'une à l'autre et forment un corps de terre compact, s'étendant de l'avenue State à l'avenue Nashville, ainsi offrant au spéculateur l'occasion d'acquérir un vaste morceau de terre capable d'être avantageusement subdivisé.

7° **Onze autres terrains de choix** entre l'avenue St-Charles et l'arrière partie de la ville, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Bloomingdale paroisse Jefferson, désignés par les Nos 90, 91, 92, 93, 94, 95 96, 97 98, 99 et 100, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte en partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881.

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

Chacun des susdits terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) a une façade de 30 pieds sur l'avenue State, et des profondeurs en moyenne de 150 pieds, s'étendant sur toute la profondeur jusqu'à la limite inférieure de Bloomingdale, et la limite supérieure de Hurstville. Voir plan à la Bourse pour le détail des dimensions.

8° **Ce beau et vaste carré de terre,** touchant aux onze terrains ci-dessus décrits, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'Avenue Nashville, les rues Forstall et Lavigne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt grands terrains de choix convenables pour y bâtir, subdivisés selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une devanture totale de 300 pieds de l'Avenue Nashville, sur environ 268 pieds de chaque côté des autres rues.

9° **Ce vaste carré de terre de choix,** situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Forstall, ayant vingt beaux et vastes terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue Nashville et rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que le démontre plus explicitement un plan de MM. J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente.

Les onze terrains (de Nos 90 à 100, inclusivement) et les carrés Nos 86 et 87 forment un morceau de terre continu, s'étendant de l'avenue State à la rue Arabella, offrant au spéculateur ou au capitaliste l'occasion d'acheter "en masse".

10° **Un autre certain carré de terre désirable** situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Breedlove et Jefferson, et la limite de Burtheville, subdivisé en seize terrains, selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie que l'on doit voir pour le détail des dimensions.

N. B.—Ces splendides carrés d'ilets et propriétés inoccupées sont des terres élevées, bien ombragées et excessivement bien situées soit pour bâtisses et résidences de premier ordre ou pour spéculation, car ils sont immédiatement en arrière du "Rosa Park" et à proximité des avenues St Charles et Henri Clay. Ils sont d'un accès facile aux chemins de fer électriques de rapide transit construits et à l'état de projet. Certainement susceptibles d'une grande augmentation de valeur dans un prochain avenir, attendu qu'elles font face principalement à de belles et larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquillé. Des améliorations du meilleur genre ont constamment été faites dans cette direction au cours des derniers mois, quelques unes de nos plus belles résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

11° Un certificat de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, Lne.

Conditions :

Pour le certificat, comptant; et pour les propriétés foncières, un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; pour le reconvrement des billets, polices d'assurances transférées et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 nov—9 15 22 29—déc 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE-RESIDENCE,

No 566 rue Baronne,

Entre la rue Philip et l'avenue Jackson.

Succession de Henri de Bruys.

No 37,278—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Encanteurs—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, daté le 8 novembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage résidence simple en bois nouvellement bâti et recouvert en ardoises, No 566 rue Baronne, retiré du trottoir et ayant galerie devant, avec arches, salle à manger, cuisine et de spacieuses chambres à coucher bien ventilées, hangar, citerne, arrière cour, etc. La propriété est décrite comme un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, et l'ilet est borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Jackson, étant la portion supérieure, ou la portion la plus rapprochée de la rue Philip d'une grande portion de terre, composée de plusieurs lots désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer daté le 13 juillet 1872, et déposé au bureau de Jos. Cohn, ex-notaire en cette ville, laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine, 36 pieds de face à la rue Baronne sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles, dans un voisinage tranquille et raffiné, avec tous les conforts possibles à proximité, cette belle résidence se recommande à ceux qui sont à la recherche d'un entourage confortable et agréable.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, à 1 an, à un an, ou un et deux ans de crédit au moyen de billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et garantis par lien et privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur aura à payer les 5 pour cent d'honoraire d'avocat sur le montant du dit billet ou des dits billets, au cas où il faudrait intenter un procès pour recouvrer le montant des dits billets, ou d'une partie d'iceux. L'acquéreur devra assurer les bâtisses jusqu'à paiement final des dits billets, et transférera la police d'assurance au détenteur des billets, et il déposera avec l'encanteur 10 pour cent de l'enchère afin de garantir la vente complète par un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, Esq., aux frais de l'acquéreur.
16nov—10 22 29—déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six lots contigus de choix,

Coin Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et d'Ann Eliza Childs, sa femme.

No 36,849—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1893, et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus mentionnée—

Six certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Lyons et Bordeaux, désignés sur les livres du cessesseurs de cette ville par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche aux dits lots ci-dessus décrits dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds en lignes égales et parallèles dans un voisinage progressant constamment, à proximité de chemin de fer et les lots de choix sont convenables pour bâtir une ou plusieurs maisons.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 nov—10 15 22 29—déc 6 13 20

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 164 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:

Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques maritimes	2,622 08	
Sur risques de rivières	4,001 20	
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00	
Total		$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		38,220 00
		$119 935 15
Pertes payées:		
Sur risques de feu..	$48,295 63	
Sur risques maritimes	381 62	
Sur risques de rivières	2 80	
	$48 680 05	
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,552 29	
Taxes	8,827 89	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
	$44,295 32	
		$92 975 37
		$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,337 00
		$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$15,360 14
Bénéfice		$31,982 92
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables		3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux		26,605 88
Primes en cours de collection		20,968 85
Propriétés foncières		163,660 55
Argent comptant		18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)		6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)		10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)		10,893 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)		1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)		28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)		6,225 00
Louisiana de new consols (valeur du marché)		18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier		6,392 52
Meubles de Bureau, etc		2,400 00
Jugements		600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis		7,699 44
Total		$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893
[illegible], Notaire.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Foin! Foin! Foin! Foin!

Vente en vertu de l'Acte 124 de 1890.

262 balles de foin.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs — Bureau No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 16 novembre 1893 à midi, à ciel ouvert, devant la presse à coton, devant la rue Thalie, en vertu de l'Acte 124 de 1890, pour le compte de qui il appartiendra, il sera vendu:
262 balles de foin.
Conditions—Comptant. 16 nov—1f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI Cottage en bois élevé

—ET—

LOTS POUR BATIR

Sur la rue des Champs-Elysées.

Succession de Mme Mary A. Roche.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,297.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 novembre 1893, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Le joli cottage élevé en bois,** retiré de la rue, ayant large galerie, corridor, cinq grandes chambres, dépendances, etc., dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Johnson, Français et Prieur. Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, dans son livre de plans No 7, page 27, et mesurent chacun, conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre** dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

3° **Un certain lot de terre** touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

4° **Un certain lot de terre,** situé dans le même district et ilet désigné par le No 11 sur le dit plan mentionné et mesurant conformément 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1½ lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° **Un certain lot de terre,** touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12, sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1½ lignes entre lignes parallèles.

6° **Un certain lot de terre,** situé dans le même district et ilet désigné comme lot No 23 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 6 pouces et 10 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1½ lignes entre lignes parallèles.

7° **Un certain lot de terre,** touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 24 sur le susdit plan, et mesurant conformément 31 pieds 6 pouces et 10 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1½ lignes, entre lignes parallèles.

La propriété ci dessus est dans un voisinage progressif près de chemins de fer.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur ces actes devant contenir les assurances 5 pour cent honoraires d'avocat, clauses usuelles et garanties et les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente et assumeront les taxes d'Etat pour 1893 et au prix d'adjudication. Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 203 rue Français.

Succession d'Auguste Pujol et d'Augusta Lejeune, sa femme.

No 40 171 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 120 rue Commune—MERCREDI 22 novembre 1893 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, maintenant absent en congé, en date du 14 octobre 1893, je procéderai à la vente à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 3, mesurant 29 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Français, 35 pieds sur une première profondeur sur la ligne touchant au lot No 2, puis s'ouvrant sur une ligne de 2 pieds 8 pouces et une seconde profondeur de 28 pieds 10 pouces et 5 lignes et 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté opposé et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond plus ou moins. Les améliorations consistent d'une bâtisse en bois avec mansarde, à un étage avec galerie sur le côté, écurie, deux cuves et une grande entrée sur le côté et rapportant un loyer de $20 par mois.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Jno. R. Legier, notaire, bureau No 3 1½ rue Carondelet aux frais de l'acquéreur.
22 oct—22 29—fév. 5 19 20 21 22.

PAR ALBERT PAUL.

OCCASION RARE

—POUR UN—

Excellent placement d'argent.

Cette propriété suburbaine de valeur connue sous le nom de

"GUICHARD TRACT"

Située à environ un mille et demi au dessous des limites de la ville, dans la paroisse St-Bernard, faisant face au fleuve Mississippi, et s'étendant au coteau de la Métairie (une distance d'à peu près 5 milles) et comprenant plus de 300 arpents de terre, 110 desquelles sont en culture (truck farming), entourés de barrières et entièrement drainées. Le reste est prairies et bois. De nombreux orangers, pacanes rapportant un joli revenu.

Les améliorations comprennent trois cottages, écurie et granges, trois cabines doubles, maisons à distance de la propriété principale, etc.

Cette splendide propriété, à cause de sa proximité de la ville, à laquelle aboutit un magnifique chemin la reliant aux principaux marchés et intersecté par le chemin de fer "Shell Beach", offre des avantages rares aux personnes cherchant un placement profitable.

Vente pour cause de départ.

MERCREDI, 22 Nov. 1893, à midi, à la Bourse d'Arcan de l'Hôtel St-Charles, où le plan peut être vu.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 7 0|0 d'intérêt par an.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas. J. Théard, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.
5 nov- 5 15 22

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

Terrains payant bien

Dans les Premier, Second, et Troisième Districts.

Cottages et Résidences à deux étages,

Sur Bourgogne, Quartier, Melpomène, Thalie, Champs-Elysées, Remparts et autres rues.

Tous rapportant de jolis revenus.

Aux enchères. A long termes.

Succession de Mme Wilhelmina Justus.

No 33,881.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 8 novembre 1893, et un ordre subséquent daté et signé le 10 novembre 1893, sera vendu aux enchères publiques, la liste suivante de propriétés de valeur, comme suit—

DEUXIÈME DISTRICT.

1° **Le cottage en briques à un étage,** avec toit en ardoises, No 306 rue Bourgogne, au coin de la rue Quartier, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Quartier, Dauphine et Hôpital. Le lot est désigné par la lettre "A" sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891 et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes à la rue Bourgogne sur une profondeur de 67 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. A 5 chambres, etc., pouvant servir de magasin et de demeure

2° **La résidence en briques à deux étages, No 126 rue Quartier,** dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Hôpital, Bourgogne et Dauphine. Le lot est désigné par la lettre "B" sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891, et mesure, en mesure américaine, 28 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Quartier, sur une profondeur entre lignes parallèles de 31 pieds 11 pouces 5 lignes, le dit lot commençant à 67 pieds 9 pouces 4 lignes du coin des rues Quartier et Bourgogne. A 4 chambres, toit en ardoises etc.

3° **Le bâtiment en bois à deux étages,** No 101 rue Tremé, dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Tremé, Marais, Toulouse et St Louis. Le lot est désigné par le numéro 5 sur un plan devant O. de Armas, le 7 août 1867 et mesure environ 15 pieds 5 pouces de face à la rue Tremé sur environ 80 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et borné à l'arrière par une allée large de 4 pieds 11 pouces, a 5 chambres en haut et 3 chambres en bas près de Southern Brewery, etc.

4° **La résidence en bois à deux étages** No 36 rue Roman, dans le deuxième district dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Bienville et Douane. Le lot mesure 22 pieds de face rue Roman sur 47 pieds de profondeur, a 4 chambres, toit en ardoises etc.

PREMIER DISTRICT.

5° Le cottage en bois à un étage No 390 rue Melpomène dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Frérét, Locust et Terpsichore. Le lot est désigné par le No [illegible], comme par le plan de [illegible], et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces, le lot a [illegible]

6° **Le cottage en bois à un étage,** coin des rues Thalie et Freret, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust. Le lot est désigné par le No 12, sur un plan de C. A. Hedin le 15 mai 1855, et mesure 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Thalie sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, a 4 chambres, est près un marché voyageur, etc.

TROISIEME DISTRICT.

7° **La résidence en briques à deux étages** et magasin No 57 rue des Champs-Elysées au coin de la rue St Ferdinand dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Royale, Prieur et St Ferdinand. Le lot est désigné par le No 1 et mesure 32 pieds 6 pouces face rue St Ferdinand sur 120 pieds de profondeur de façade à la rue de Champs-Elysées près de la gare de Queen and Crescent Railroad, est près de la Commune "Armbruster" Brewery.

8° **Le cottage en bois à un étage,** No 131 rue des Champs Elysées au coin de la rue Remparts dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan de E. Pilié daté du 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 25 pieds 9 pouces de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 71 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles, et est composé de la plus grande partie du lot No 1 et d'une petite fraction du lot No 2.

9° **Le cottage en bois à un étage,** No 133 rue des Champs-Elysées dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, Remparts, St Claude et Marigny. Le lot est désigné par la lettre B sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891 et mesure, au pied américain, 25 pieds 3 pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur une profondeur sur la côte vers la rue Remparts, de 74 pieds 1 pouce et 4 lignes de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Claude 15 pieds 5 pouces, de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue des Champs-Elysées 2 pieds 6 pouces de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Claude 3 pieds 5 pouces, de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Marigny 4 pieds 6 pouces de là à angle droit vers la rue St Claude 6 pieds 5 pouces, de là à angle droit vers la seconde ligne, laquelle mesure 76 pieds 1 pouce 4 lignes. Le dit lot étant à une distance de 25 pieds 9 pouces du coin des rues Remparts et Champs-Elysées et est composé de la plus grande portion du lot original No 2.

Le cottage a cinq chambres, galerie, toit en ardoises, etc.

10° **Le cottage-résidence No 497 rue Remparts,** dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Champs-Elysées et Marigny. Le lot est désigné par la lettre "C" sur un plan de E. Pilié, le 12 octobre 1891, et mesure, au pied américain, 23 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Remparts, sur une première profondeur, sur la ligne de côté du plus près de la rue des Champs-Elysées, de 41 pieds 4 pouces, auquel point le lot s'élargit de 2 pieds 6 pouces, de là une seconde profondeur de 5 pieds 5 pouces, de là une troisième profondeur à la ligne de derrière de 6 pieds 5 pouces, et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 21 pieds 2 pouces, et une largeur sur la ligne de derrière de 21 pieds 4 pouces [illegible], étant à une distance de 74 pieds 1 pouce 4 lignes du coin des rues Remparts et Champs-Elysées et est composé des parties extrêmes de derrière des lots Nos 1 et 2. Le cottage contient 4 chambres, a un toit en ardoises, etc.

Conditions de la vente:

Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans ou 1 an, le out au gré des acquéreurs la portion à crédit, s'il y en a, sera garantie par des billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. les actes de vente devant contenir toutes les clauses de garanties telles que 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas procès, transfert de la police d'assurance et le privilège de vendeur sur la dite propriété vendue en cas qu'un des acquéreurs ne choisisse pas de payer le tout comptant et que les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au moment de leur adjudication.

Les actes de vente pardevant Frank Zengel notaire, 43 rue du Camp aux frais des acquéreurs.
11 nov—11 12 15 22 29 - déc 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la grocerie coin des rues Carondelet et Clio,

—Consistant—

De marchandises, vins, liqueurs, conserves alimentaires, comptoir, installations, chevaux et wagon, bail et la clientèle du dit établissement, meubles de maison, piano, miroir, etc.

Succession de Mme Elizabeth Reilly.

No 38,220—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.— Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Alfred C. Green, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 22 novembre 1893, à 11 heures A. M., sur les lieux No 300 rue Carondelet, coin Clio, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 novembre 1893 et signé le 8 novembre 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les meubles de maison et le contenu de la grocerie No 300 rue Carondelet, consistant en partie de marchandises vins et liqueurs, comptoir, installations, etc., chevaux et wagon, meubles de salon, de chambres à coucher, de salle à manger, miroirs, etc., aussi, la clientèle et le bail de la dite bâtisse, expirant le 30 septembre 1894; le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
11 nov—11 12 15 19 22

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur

Chevaux, Chevaux. Chevaux.

TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS, à 11 heures du matin, aux "Chicago Sale Stables," au coin des rues Howard et Carondelet il sera vendu à l'encan des chevaux de trait et de monture, ainsi que des chevaux appareillés pour équipages. Toute vente faite sous garantie. Ventes à l'amiable tous les jours. Le public est invité à venir voir les animaux avant d'acheter ailleurs. 9 nov—ven, sam dim

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Attrayante

—DE—

Propriétés Foncières de Valeur, Cottages et Maisons de Résidence à deux étages dans les Premier et Sixième Districts.

Nos 295 et 297 rue Carondelet, entre les rues Calliope et Clio.

No 173 rue Clio, entre Carondelet et Baronne.

Le cottage simple No 120 Avenue Napoléon, entre les rues Magazine et Constance.

No 180 rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet;

—ET—

Le cottage simple, coin des rues Laurel et Toledano.

Toutes propriétés rendant de jolis loyers.

Succession de Mme Elisabeth Reilly.

No 38,220—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C rendu dans l'affaire ci dessus le 2 novembre 1893, et signé le 8 novembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Carondelet, Clio, Calliope et Baronne, désigné par le No 1 sur un plan de E. Surgi et A. Persac le 1er mars 1850 déposé en l'étude de Félix Percy ancien notaire, numéroté 2 dans son livre de plans. Le terrain mesure, au pied américain 32 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent un cottage double à un étage avec mansarde, portant les Nos 295 et 297 rue Carondelet, il y a un toit en ardoises, qui que 10 chambres donne un bon loyer.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Carondelet et Baronne, mesurant 33 1½ pieds de façade rue Clio sur 159 pieds de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine, le tout plus ou moins, et conformément au plan annexé à un acte passé pardevant H. J. Castell, ancien notaire, le 12 mars 1874.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 173 rue Clio, retirée de la rue, à galeries devant et de côté et 12 chambres, etc., donne un loyer de $350 par an.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne, désigné par le No 3 du dit carré sur un plan de Hedin et Schaarbaum le 24 avril 1854 déposé en l'étude de Jas Graham ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 6 pieds de façade rue Clio, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée de 4 pieds de large dont l'usage lui est commun avec d'autres terrains.

Les améliorations sur le dit terrain consistent en une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant 5 chambres désignée par le No 180 de la rue Clio. Elle donne maintenant un loyer de $240 par an.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 252 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Magazine et Constance mesurant 31 pieds 7 pouces de façade avenue Napoléon, sur 150 pieds de profondeur. Le dit lot étant de terre composé du côté vers la rue Magazine d'une partie des terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 120 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a galeries devant et de côté, contient 5 chambres, et donne un loyer de $180 par an.

5° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Toledano, Laurel, Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, désigné par la lettre C sur un plan de M. Bringier, député voyer de cette ville, en date du 21 mai 1884. Le dit terrain forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure d'après le dit plan 33 pieds 10 pouces de façade rue Toledano sur la même largeur sur la ligne de derrière et de côté à face la rue Laurel de 115 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple ayant une galerie devant, 4 chambres et formant le coin des rues Toledano et Laurel et portant le No 66 de la rue Toledano.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans représentés par des billets de l'acquéreur avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège sur la propriété vendue et contenant les clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes taxes dues et exigibles pour cette année 1893 à un dépôt du montant de l'adjudication, et déposeront 10 pour cent de l'enchère au moment de la vente. Les acquéreurs de la propriété de l'avenue Napoléon assumeront le paiement du pavage en Rosetta Gravel. Les actes de vente pardevant Fred. Zengel notaire aux frais des acquéreurs.
11 nov—11 12 15 22 29—déc 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A l'encan, à crédit.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38 869

MERCREDI, 29 novembre 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite cour, Division D, actuellement absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci dessus, le 26 septembre 1893 sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain morceau de terre en plantation sucrière située dans cette paroisse à peu près 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi mesurant 28 arpents de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fasende et sur la ligne du bas, par la propriété de C. Lacoste.

2° Un certain morceau de terre, situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse, mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne du bas par la ligne du terrain anciennement appartenant à M. Fasende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bourgay.

3° Sept lots de terre se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Girault et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol notaire, numéroté 213. Le lot No 1 mesurant 285 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 295 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1½ arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° Deux certains morceaux de terre, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 23 dans le Township No 14, range sud No 23 Est, District Sud Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20/100 arpents ou 38 1½ arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite.

Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en block, comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties, les paiements différents doivent être garantis par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.
27 oct—27 28 29—nov 1 8 15 22 29

PAR LE CONSTABLE.

S. Leveson & Co. vs. Dreyfus Bros.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans — No 18,708. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 6 rue Commune, entre Magazine et Tchoupitoulas, dans le premier district de cette ville, le MARDI 21me jour de novembre 1893 à 11 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

31 douzaines et 10 paires de pantalons assortis.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
7nov—7 16 21

L'Abeille de la [...]
Bureaux 73 [...]
NOUVELLE[...]
JEUDI, 16 N[...]

VA[...]
Mandeville, [...]
LE STEAMER [...]
Commençant le [...]
Partira de MILNE[...]
Les Mardis, à [...]
Les Jeudis.
Les Samedis (Mande[...] ville).
Pour le retour, [...]
Les Lundis
Les Mercredis, Old [...]
Les Vendredis.
St l'eau et le [...]
EXc[...]
Tous les Dimanches.
Fret reçu tous les [...] de la Louisville & [...] Girod.
W. G. [...]
30avril—

COMPAGNI[...]
TRANSA[...]
Entre New-[...]
Les magnifiques [...] pour le continent [...] et immédiatement [...] 42 de la rivière du [...] Street, tous les sam[...]
LA TOURAINE F[...]
LA CHAMPAGNE [...]
LA BRETAGNE, [...]
Prix du [...]
Vin compris [...]
Première cabine.... et au dessus, [...]
Deuxième classe... [...]
Entrepont, $24 [...] tout comprenant [...]
Billets, aller et [...]
EMMA[...]

CROMWELL [...]
POUR NEW-Y[...]
HUDSON........
LOUISIANA........
NEW ORLEANS........
Partant de leur [...] rue Toulouse:
Assurance de [...] Quar[...]
Taux et Connaiss[...] tous les Points [...] et [...]
Ces steamers [...] Orléans avec le Te[...] mait la CROMW[...] [...]

L'AB[...]

Nouvell[...]

JOURNAL [...]

EDITION [...]
PAR[...]
SAME[...]
Contenant [...] publiées [...] dans l'édi[...]

L'EDITION [...]
Réunissant toutes les [...] semaine, [...]

BUREAU[...]
No 73 [...]
ENTRE [...]

FEU[...]
No 76
Mor[...]
GRAND[...]
CHARL[...]

A huit, il [...]
A neuf, une [...] non, saluant [...] galop d'un [...]
Deux mots [...] poir!"
A neuf [...] rouge, [...] pidité de sa [...] du château.
Le cavalier [...] disait un [...] ture en disant [...]
"Chambay [...]
Chavignat [...] mais il est [...] sion d'une [...]
Alors une [...]
C'était une [...] faut de [...]
En un [...]